



Table des matières

I. En bref	2
II. Balade « Les transitions dans l'espace public » ,.....	3
1. Départ du quartier Villeneuve - Village olympique :	4
2. Visite de la cour de l'école primaire Christophe Turc-Marie	5
3. Excursion sur le verger collectif Emilie Carles	6
4. Entrevue de la ZAC Flaubert	7
5. Virée au Bar Radis	7
6. Le long de la rue Prosper Mérimée puis de la chrono Vélo Léo Lagrange	11
7. Arrivée au Parc Pompidou	11
III. Atelier/débat « La sécurité sociale de l'alimentation : pénurie d'eau, approvisionnement alimentaire et le rôle des villes »	13
1. Temps d'exploration :	13
2. Discussion <i>fishbowl</i> avec tou.tes les participant.es (intervenant.es et public) :	16
IV. Regards croisés « Pour des pratiques agricoles écologiques ! »	18
Introduction :	18
1. Témoignage de Sao Paulo, Brésil	19
2. Témoignage de Shillong, Meghalaya, Inde	20
V. Fishbowl « la force des réseaux des Villes en Transition »	21
1. Quelle est votre définition d'un « réseau » ?	21

2. Est-ce que la multiplicité des réseaux est efficace ?	22
3. Quel serait un exemple de projet qui s’est concrétisé grâce à un réseau ?	22
VI. Biergarten « discussion franco-allemande autour des politiques alimentaires » .	23
1. Politiques alimentaires locales	23
2. Exemples de projets inspirants, innovants	24
3. Principaux obstacles rencontrés	25
4. Conclusion	25

I. En bref

En réponse à l’invitation du réseau Energy-cites, je me suis rendue à Grenoble pour représenter la Ville de Liège lors de l’atelier intitulé « La sécurité sociale de l’alimentation : pénurie d’eau, approvisionnement alimentaire et le rôle des villes ». Cet atelier s’est tenu le jeudi 8 juin, 1^{ère} journée de la Biennale. J’ai par ailleurs eu la chance d’étendre mon séjour jusqu’à vendredi 9 juin inclus afin de participer à d’autres événements de la Biennale dont je vous fais un retour ci-après.

Retours à propos de la ville de Grenoble

En déambulant à pied dans les rues, j’ai ressenti une ville fortement engagée dans sa transition. Que ce soit par le vaste réseau cyclable et piéton, les nombreuses étendues végétalisées ou encore les écoconstructions en cours, Grenoble fait écho à l’image de ville du futur, résiliente et apaisée. La gestion durable de l’espace public est notamment illustrée aux abords des écoles participant au projet [Place aux Enfants](#) (p5). On comprend sans mal que Grenoble ait été désignée Capitale verte européenne en 2020.

En matière d’alimentation, la ville regorge de restaurants, bars et commerces faisant la part belle aux produits locaux et aux AOC et les discussions avec différents membres de la municipalité révèlent des actions fortes prises en ce sens. Pour n’en citer que quelques-unes : l’instauration depuis 2014 de repas 100% bio local pour les collectivités et l’élargissement aux repas des agents de la ville et aux événements du protocole (voir p24) ; la création de fermes urbaines ([La Ferme Mille Pousses](#), [Les jardins détaillés](#), [Le Bar Radis](#)) et le lancement prochain d’une expérimentation de la sécurité sociale de l’alimentation (SSA). Ce dernier élément sera sans aucun doute suivi de près par le groupe de travail « accessibilité » constitué dans le cadre du [Conseil de Politique Alimentaire \(CPA\)](#).

J’ai par ailleurs relevé beaucoup d’enjeux et d’initiatives similaires à Liège, à des degrés d’avancement différents avec, par exemple, la plateforme [Végétalise ta ville !](#), les processus de participation citoyenne (voir Zone d’Aménagement Concerté -ZAC- de Flaubert p7), la modification des marchés publics pour l’approvisionnement des cantines de collectivités... En revanche, les questions et les expérimentations relatives à la gestion de l’eau (p11) ont été pour moi une réelle découverte et je suis curieuse d’en savoir plus sur les réflexions sur la gestion de cette précieuse ressource à Liège.



Retours à propos de la biennale

Dans le cadre des activités auxquelles j'ai pris part, j'ai eu la chance d'entrevoir ce qui se faisait en matière de transition à **Montpellier** (France) (expérimentation d'une Caisse commune de l'Alimentation), à **Montreuil** (France), à **Brasov** (Roumanie), à **Sao Paulo** (Brésil), à **Shillong** (Inde), à **Essen** (Allemagne) et bien entendu à **Grenoble** (France).

Le constat le plus évident est que toutes ces villes partagent des enjeux et poursuivent des objectifs similaires, malgré des contextes parfois diamétralement différents. Les cuisines de collectivités, l'éducation, la justice sociale (pour les mangeurs et pour les producteurs), la préservation des terres sont au cœur des préoccupations dans un monde qui subit déjà les conséquences du changement climatique.

Je regrette cependant l'absence de moments ou d'espaces conviviaux qui auraient permis davantage d'échanges informels avec les représentant.es des villes participantes. Enfin la densité du programme a impliqué de renoncer à des activités pourtant intéressantes.

JEUDI 08/06 :

II. Balade « Les transitions dans l'espace public »,

Balade organisée et menée par la Ville de Grenoble (service d'aménagement du territoire et service de gestion des espaces verts).

Contexte :

La commune de Grenoble (département de l'Isère) compte quelques 160 000 habitants et est une ville enclavée dans des massifs montagneux (Belledune, Chartreuse et Vercors). La pression démographique se heurte aux limites d'expansion géographique. Ainsi la ville compte de nombreux immeubles (10 étages max) mais est parvenu à préserver beaucoup d'espaces verts entre ces derniers. La plaine dans laquelle elle s'installe fait de Grenoble une des villes les plus plates d'Europe (et donc très cyclable !).



1. Départ du quartier Villeneuve - Village olympique :

Construit entre 1966 et 1967 à Grenoble à l'occasion des 20èmes Jeux olympiques d'hiver de 1968, ce quartier avait pour objectif d'accueillir dans un premier temps les 17 000 athlètes et le personnel des Jeux olympiques pour une quinzaine de jours.

La majorité des infrastructures et œuvres a été préservée et le quartier compte à présent quelques 3200 habitants. On y trouve des logements sociaux et universitaires, des EHPAD, une maison de l'enfance, la maison des habitants, un relai d'assistance à l'enfance, des écoles... Pour l'anecdote, la maison de l'enfance de laquelle nous démarrons est établie dans une des plus vieilles fermes de la ville, vestige du passé paysan de ce territoire.

Nous nous rendons devant l'implantation des maternelles du **groupe scolaire Christophe Turc-Marie**. Un **projet participatif innovant** s'y est tenu il y a quelques années pour le **réaménagement de la cour de récréation**. Durant plusieurs mois, des architectes et paysagistes (?) ont occupé régulièrement le lieu et ont travaillé avec les parents, les enseignants et les élèves pour penser l'aménagement de l'espace. Aujourd'hui on y

trouve des arbres (bien que des parties de la cour restent bétonnées pour des raisons pratiques), des espaces conviviaux (certains ont été nommés par les enfants – ex : « l'arbre aux secrets ») et également une attention à ne pas recréer les inégalités de genre (les cours de récréation traditionnelle dédiant la majorité de l'espace au terrain de foot occupé par les petits garçons¹).



2. Visite de la cour de l'école primaire Christophe Turc-Marie

Nous empruntons l'allée des Romantiques (qui est particulièrement végétalisée !) et arrivons à la seconde implantation du groupe scolaire Christophe Turc-Marie.

Cette école a été pilote du projet [Place aux Enfants](#) initié par le Ville en 2020 et dont un des objectifs est **d'apaiser et végétaliser les abords des écoles**.

Les principes de ce projet sont :

- La **piétonnisation** de la rue de l'école. Des exceptions sont appliquées pour les riveraines, les véhicules techniques... Dans le cas de cette école, la piétonnisation a été facilitée par l'absence d'accès de parkings dans la rue et le nombre satisfaisant d'emplacements riverains dans les rues adjacentes.
- La **désimperméabilisation** des sols au travers la plantation d'essences résilientes face au dérèglement climatique, la création de zones perméables au sol (sorte de gravillons fins)...

¹ <http://www.genre-et-ville.org/comprendre-les-inegalites-dans-la-cour-decole-par-edith-maruejouis/>

- La **création d'espaces conviviaux et ludiques** grâce à des marquages dynamiques au sol, à l'installation de mobiliers urbains dont des bornes fontaines...

D'autres écoles de la ville participent au projet Place aux enfants, bien que les conditions techniques soient souvent moins favorables que pour l'implantation présentée ici.



3. Excursion sur le verger collectif Emilie Carles

Ce verger collectif illustre le souhait d'élus de la précédente législature de créer un verger collectif sur chaque quartier de Grenoble. Dans le cas présent, la parcelle appartient à la copropriété de l'immeuble attenant et est donc privée. La ville a rédigé et signé une convention d'aménagement de cet espace avec la copropriété dans le but d'aménager cet espace qui n'était alors qu'une étendue de pelouse.

Des analyses de sols ont révélé la présence de pollution localisée due à la précédente exploitation d'un garage automobile. Les produits comestibles (herbes aromatiques et légumes) doivent donc être cultivés en bacs.

Dans le but de recréer des espaces pour les citoyen.nes et pour la biodiversité, la ville soutien ce type d'initiative au travers la plateforme [Végétalise ta ville !](#) très similaire au Permis de végétaliser de la ville de Liège. Cette plateforme propose un accompagnement à la création de projet, un soutien logistique et matériel (ex : installation d'un coffre pour les outils de jardinage), la distribution d'essences et des conseils pour les planter et les entretenir... La gestion quotidienne du verger/potager revient cependant aux

habitant.es participant.es. Le service espaces verts de la Ville intervient parfois pour certains travaux plus conséquents (ex : taille des arbres).



4. Entrevue de la ZAC Flaubert

A l'interface entre le quartier Villeneuve et le centre-ville de Grenoble, le quartier Flaubert témoigne d'un passé industriel riche par la présence de nombreuses friches industrielles, d'anciennes infrastructures ferroviaires...Ce quartier possède des potentialités importantes (notamment pour reconnecter le sud au centre-ville) et a été choisi **comme laboratoire urbain de la ville en transition**. Flaubert s'inscrit comme une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) au sein de laquelle les différents acteur.rices (habitant.es, élu.es, aménageur.es, associations locales...) sont amené.es à participer au processus de transformation. Ainsi de nombreux ateliers participatifs, manifestations ou rencontres sont régulièrement organisés dans le quartier. On observe d'ores et déjà de nouvelles constructions répondant aux objectifs de développement durable (utilisation d'éco-matériaux, végétalisation des bâtiments, désimperméabilisation des sols, aménagement de pistes cyclables, régulation des éclairages publiques...) tout en préservant l'âme et l'histoire du lieu.

5. Virée au Bar Radis

En 2017, la Ville de Grenoble a lancé un appel à projet pour gérer le toit-terrasse de 2000m² d'un nouveau parking érigé dans le quartier Flaubert. Sa construction est menée par deux SEM - Société d'Economies Mixtes (dont le capital est détenu majoritairement par des

acteurs publics) - et doit permettre de répondre au besoin local en stationnements. Ce parking est « hors sols » vu la présence, à faible profondeur, d'une nappe phréatique. L'appel à projet de la Ville cible deux objectifs : **créer une offre alimentaire dans un quartier qui en manque cruellement et éviter le risque d'un « quartier-dortoir » en proposant un espace ouvert, accueillant et créateur de liens dans le quartier.**

Trois structures (le restaurant la Tête à l'Envers, la micro-brasserie Maltobar, et l'association Cultivons Nos Toits) sont à l'origine du projet de Bar Radis qui a remporté l'appel.



« Perché à 15m de hauteur sur un toit-terrasse de 2000m², le Bar Radis c'est un restaurant, un bar, un café associatif, une serre et un jardin de près de 1000 m² de surfaces cultivables pour alimenter le restaurant ainsi qu'un atelier de transformation alimentaire et une pépinière associative. À cela s'ajoutent des concerts, des conférences, des ateliers jardin et cuisine, des expositions... qui brassent des publics divers et mobilisent des associations variées. »



Pour mener à bien ces missions très différentes, les associés ont créé deux structures légales : une SCOP -Société coopérative et participative- pour le volet HoReCa et une association pour le volet culturel. L'aménagement des lieux (au-delà de la « boîte vide » mise à disposition sur le toit du parking) a nécessité des apports privés et d'importants emprunts bancaires (budget total estimé à 600 000€). La structure légale particulière du projet rend difficile l'accès à des subventions publiques ou mêmes privées. L'intervention financière de la ville a concerné uniquement la réalisation d'études de faisabilité.

Les travaux ont permis l'aménagement du bar et du restaurant (qui possède sa propre cuisine), d'un espace polyvalent et d'une cuisine pour les ateliers et animations, de bureaux partagés et d'une cuisine professionnelle pour accompagner et soutenir des lanceurs de projets. L'espace extérieur compte 1000m² cultivables, deux ruches, une citerne d'eau de pluie et est géré par un maraîcher employé à temps plein et soutenu par des bénévoles (1x/sem environ).



6. Le long de la rue Prosper Mérimée puis de la chrono Vélo Léo Lagrange

Nous passons devant [la Bifurk](#) qui est un lieu culturel important appartenant à la Ville et géré par des collectifs d'associations qui y organisent des concerts, expositions, événements sportifs, etc. A noter que l'eau des toits de cet ancien hangar industriel est récupérée pour l'arrosage des espaces publics.

Plus loin nous recroisons l'**axe cyclable Chrono Vélo** qui dispose d'un système d'éclairage spécifique respectueux de l'environnement et de la biodiversité. La tonalité jaune privilégiée pour l'éclairage est en effet moins nocive pour la faune. La Ville s'est également dotée d'une politique d'économie d'énergie en régulant ses éclairages publics par zones (extinction, atténuation ou maintien).

Nous arrivons aux abords d'une **marre artificielle créée en collaboration avec la Ligue de protection des oiseaux**. Le design et les essences de végétaux ont été savamment pensé pour être un vivier de biodiversité. Cependant, un phénomène déstabilise ce précieux équilibre : de nombreux.ses riverain.es viennent rendre la liberté à leurs poissons domestiques dans la marre. Ces derniers mangent les larves d'insectes tels que les libellules. Par ailleurs, chaque année, 1/3 de la végétation de la marre est enlevée afin de permettre à la faune de se développer.



7. Arrivée au Parc Pompidou

Ce parc méconnu des Grenobloises et Grenoblois est pourtant le 4^e plus grand parc de la ville. Nous y rencontrons Manon qui travaille à la Ville de Grenoble pour la gestion de l'eau et nous présente la stratégie en cours pour préserver cette précieuse ressource.

Elle nous explique notamment que l'eau a des rôles importants à jouer dans l'espace public :

- Rafraîchir l'espace public et lutter contre les îlots de chaleur en ville.
- Être complémentaire à la stratégie de végétalisation, particulièrement dans des espaces où il est difficile de désimperméabiliser et/ou qui sont en transition (avant un projet de construction par exemple).
- Valoriser le patrimoine des fontaines et des bassins de la ville.
- Créer des îlots de biodiversité.

La ville de Grenoble s'intéresse de près aux enjeux d'une bonne gestion de l'eau que ce soit pour répondre à des besoins de proximité ou à l'échelle métropolitaine. Ainsi elle renforce et mène des actions concrètes sur ces deux niveaux :

- **A l'échelle locale** : rénovation des fontaines, gestion des bornes fontaine (aujourd'hui, il y a 200 accès à l'eau potable dans l'espace public et de nouveaux sont créés lors des nouveaux aménagements), installations temporaires de 8 brumisateurs (ces derniers permettent de rafraîchir efficacement pendant les fortes chaleurs tout en faisant économie de l'eau grâce aux fines gouttelettes), aménagement d'aires de jeux d'eau (il en existe 2 aujourd'hui ?), installations temporaires de jeux d'eau mobiles lors d'événements.
- **A l'échelle métropolitaine** : transformation des bassins ornementaux en bains de baignade et gestion plus vertueuse de l'eau des bassins.

Plusieurs expérimentations sont par ailleurs en cours :

- La récupération de l'eau des bassins pour les arrosages par le service espaces verts (l'eau des bassins est actuellement redirigée vers le réseau).
- En partenariat avec l'école d'architecture, la création de nouvelles bornes fontaines économes et inclusives (réduction du débit, meilleure accessibilité aux PMR, sas de récupération avant le retour vers le circuit pour les animaux de compagnie)
- La mise en place de toilettes sèches (la première installation a été vandalisée le jour-même et mis en feu par des riverain ; il y a clairement un travail de sensibilisation à faire pour faire accepter ce genre de dispositif).
- La récupération des eaux de pluies avec le service des espaces verts sur les arrosages et le lancement d'une collecte participative pour avoir des citernes d'eau de pluie dans les quartiers.



III. Atelier/débat « La sécurité sociale de l'alimentation : pénurie d'eau, approvisionnement alimentaire et le rôle des villes »

Organisé par Energy-Cities.

1. Temps d'exploration :

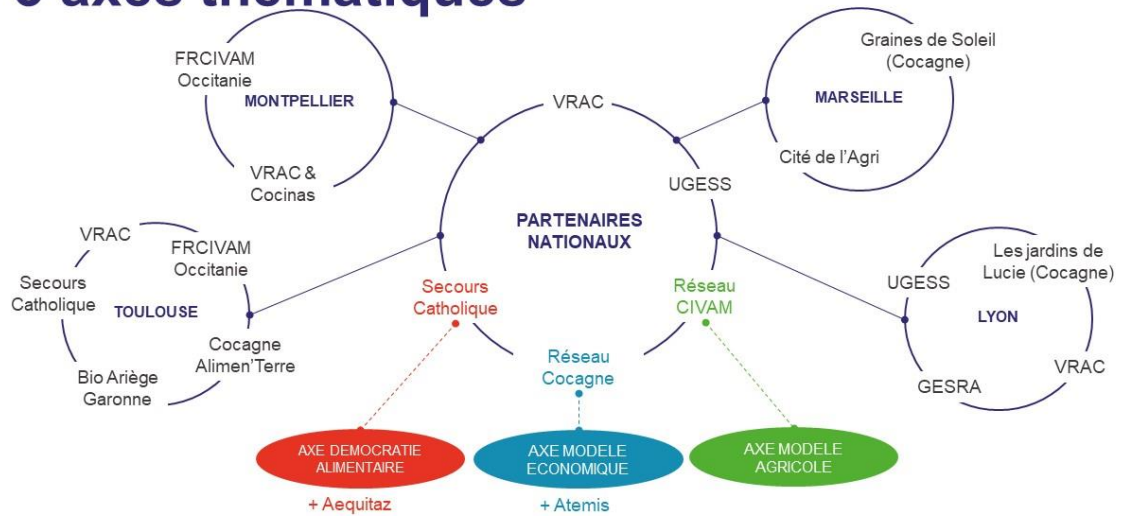
Récit de l'expérimentation de Sécurité Sociale de l'Alimentation sur le territoire de Montpellier par **Paul ROUVEYROL**, membre comité citoyen et du collectif Territoires à Vivres Montpellier.

[Lire le dossier complet](#)

Dans le cadre du programme national [Territoires à Vivres](#), 25 organisations du territoire montpellierain se sont regroupées en comité local pour concevoir une caisse alimentaire commune, inspirée du principe de [Sécurité Sociale de l'Alimentation \(SSA\)](#).

NB : Territoires à Vivres couvre au total 4 territoires entre villes et campagnes (Métropole de Lyon, Métropole Aix-Marseille, Métropole Montpellier et Haute-Garonne-Toulouse).

5 partenaires nationaux | 4 territoires | 3 axes thématiques



Constats :

A Montpellier, les organisations partenaires ont d'abord posé le constat que le système alimentaire actuel n'est pas satisfaisant et en ont identifié les limites :

- **sociale** incarnée par une accessibilité trop faible des publics précarisés et une précarité croissante des producteur.rices.
- **environnementale** incarnée par une destruction des sols et de la biodiversité et par la dérégulation du climat.
- **sanitaire** illustrée notamment par l'épidémie d'obésité infantile observée sur la dernière décennie.
- **économique** qui génère des coûts importants pour les états.
- **de gouvernance** qui met en péril la souveraineté alimentaire des territoires.

Ils ont également épinglé les principales solutions mises en œuvre actuellement qui sont **l'aide alimentaire** à destination des plus vulnérables -mais qui tend cependant à aggraver les limites du système- et **les initiatives citoyennes** (AMAP, coopérative de circuits courts...) -mais qui sont inaccessibles aux tranches socio-économiques les plus faibles de la population.

Fort de cette analyse, le collectif montpelliérain a souhaité soumettre un projet de caisse solidaire de l'alimentation intégrant ces différentes solutions au sein du Groupe de Travail « démocratie, émancipation et intervention sociale » de Territoires à Vivres.



© Julien Revenu - Terre Nourricière pour TERRITOIRES À VIVRES

Historique :

Le projet est lancé **en février 2022** et se base sur les principes fondamentaux de la Sécurité Sociale de l'Alimentation :

- La **cotisation** à la mesure des moyens.
- Le **conventionnement** de produits répondants aux critères de durabilité.
- Le **droit universel**.

Le projet a reçu un soutien financier de l'appel à projets Territoires à vivres couvrant essentiellement des ressources humaines pour animer le processus participatif.

Une des premières phases du projet a consisté à mettre sur pied un **comité citoyen de l'alimentation** qui est l'instance de gouvernance de la Caisse alimentaire commune. Ce comité est composé d'habitant.es du territoire, avec une majorité de personnes concernées par les inégalités alimentaires et les difficultés d'accès à une alimentation de qualité (vivant en quartier prioritaire et/ou vivant sous le seuil de pauvreté).

Ce comité a pour objectifs de :

- Définir (et décider collectivement !) les critères d'accès à la caisse, le mode de fonctionnement, les critères de conventionnement des lieux de distribution et de réaliser le choix des lieux
- Être un espace d'échanges et de retours d'expériences des participant.es.
- Expérimenter et documenter le dispositif.

Le comité citoyen est officiellement constitué **en octobre 2022** à l'issue d'un processus participatif constitué d'ateliers, d'assemblées citoyennes et de mobilisations diverses. Il

compte 47 membres qui se sont réunis tous les 15 jours durant les 3 premiers mois et ensuite tous les mois (les samedis après-midi).

En janvier 2023 a eu lieu le premier **recrutement des participant.es à la Caisse alimentaire commune**. 400 personnes ont répondu à l'appel. Le recrutement s'est effectué sans conditions (pas de consultation des revenus) bien que des grilles de cotisations en fonction des revenus aient été présentées aux participant.es. **Aujourd'hui 450 participants (400 membres + 47 membres du comité citoyen) cotisent et reçoivent 100€ à dépenser dans 6 commerces locaux subventionnés**. Ce montant est alloué en monnaie locale (la MonA). La caisse est complétée par des subventions publiques et privées à hauteur de 200 000€ pour l'année 2023.

L'expérimentation de la caisse alimentaire commune de Montpellier prendra fin **en décembre 2023**. Le dispositif est documenté par des chercheur.ses universitaires partenaires du projet et ces résultats seront largement partagés dans le but d'essaimer l'expérience.

2. Discussion *fishbowl* avec tou.tes les participant.es (intervenant.es et public) :

- **Antoine BACK**, Adjoint au Maire en charge de la Prospective et résilience territoriale, Évaluation et nouveaux indicateurs, Stratégie alimentaire, Ville de Grenoble, France
- **Mireille ALPHONSE**, Adjointe au Maire en charge de la transition, de la démocratie alimentaire et de la cantine publique – Ville de Montreuil, France
- **Emilie FARCY**, Coordinatrice de la Maison de l'Alimentation durable et inclusive de Liège (MAdiL) - Plan de Cohésion sociale de la Ville de Liège, Belgique
- **Allen COLIBAN**, Maire de la Ville de Brasov, Romania

Temps de questions-réponses :

- Des éléments clés dans le développement de la Caisse alimentaire commune de Montpellier sont d'avoir **capitalisé les savoirs citoyens existants** (témoignages et vécus des personnes en précarité alimentaire, expertise des acteurs de terrain...) et d'avoir **prêté une attention particulière au processus de mobilisation citoyenne** en collaboration étroite avec les acteurs sociaux de terrain.
- La caisse alimentaire commune n'a a priori pas de rôle éducatif et/ou de sensibilisation à l'alimentation durable. Le comité citoyen tient à ce que son rôle ne soit pas « prescriptif » vis-à-vis des participants.
- Une question a porté sur l'implication des entreprises traditionnelles de la distribution dans les partenaires conventionnés. Le comité citoyen a souhaité exclure les grandes enseignes de la distribution du conventionnement et de ne pas faire le jeu du *green-* ou *social-washing*.
- Une question a été posée sur les éventuelles controverses/tensions au sein du comité citoyen durant le processus. Il n'y en pas vraiment eu si ce n'est quelques débats sur le bio ou le végé. Les limites de l'approvisionnement 100% local ont également été rapidement soulevées.

Rapport de visite à la Biennale des villes en transition – Grenoble juin 2023

- Une question portait sur les éventuelles relations avec la confédération paysanne. Elles sont limitées car le conventionnement porte sur les commerces et non sur les produits ce qui limite malheureusement le lien direct avec les producteurs.rices.
- Le collectif citoyen SSA38 milite pour que la SSA reste une initiative citoyenne et pour que soit clarifiée l'implication des pouvoirs publics. Antoine Back réagit en mentionnant que cette question est au cœur des préoccupations de la municipalité de Grenoble dans le cadre du lancement d'un projet pilote de SSA d'ici fin 2023.
- Mireille Alphonse demande comment ont été défini les critères du « bien manger ». Paul Rouveyrol évoque les limites du conventionnement qui définit les lieux de distribution et non les produits. La sélection des lieux de distribution a été menée en concertation au sein du comité citoyen.
- Une question porte sur les principales attentes des membres et participant.es à rejoindre le projet de caisse alimentaire commune. Paul Rouveyrol applaudit le fait que les 47 membres du comité citoyen sont toujours actif.ves et présent.es aux réunions depuis les débuts. Ces personnes apprécient le fait de participer à une expérience sociale et de vrais liens sociaux se sont tissés parmi elles et sont soutenus par l'organisation régulière de moments conviviaux. Par exemple, les réunions du comité sont souvent suivies d'un temps de repas.

Présentations brèves d'initiatives des villes participantes

- **Allen COLIBAN**, Maire de la Ville de Brasov, Romania :

Brasov est engagée dans un mouvement de transition depuis de nombreuses années et cela s'intensifie dernièrement notamment grâce à l'intégration à plusieurs réseaux de villes dont Energy-Cities. Les 5 et 7 septembre prochains, Brasov hébergera d'ailleurs la 3e édition du [forum des Villes vertes](#) dédié à la durabilité environnementale en Roumanie.

- **Antoine BACK**, Adjoint au Maire en charge de la Prospective et résilience territoriale, Évaluation et nouveaux indicateurs, Stratégie alimentaire, Ville de Grenoble, France

Grenoble participe activement au [PAiT](#) de la Grande région grenobloise (Projet Alimentaire Inter Territoriale) qui s'étend sur 3 départements (nb : sorte de CPA donc...). Cet organe regroupe des partenaires publics et des acteurs socio-professionnels et de la société civile et vise à améliorer la qualité de l'alimentation des citoyens.

Par ailleurs la municipalité de Grenoble souhaite s'emparer du concept national de SSA pour le décliner à l'échelle locale. Ainsi d'ici **fin 2023, un projet pilote de SSA va être mis en œuvre à Grenoble.**

- **Mireille ALPHONSE**, Adjointe au Maire en charge de la transition, de la démocratie alimentaire et de la cantine publique – Ville de Montreuil, France

Montreuil a vu sa précarité alimentaire augmenter drastiquement durant la crise covid et la municipalité a déployé une aide urgente à 3 000 familles supplémentaires. Des chèques alimentation ont également été mis en place et ont rencontré un franc « succès ».

La municipalité organise des [états généraux de l'alimentation](#) qui mobilise des centaines de citoyens (500 ? personnes à la dernière rencontre). L'alimentation est sans aucun doute un sujet de campagne pour les prochaines élections.

VENDREDI 09/06 :

IV. Regards croisés « Pour des pratiques agricoles écologiques ! »

Organisé par la Ville de Grenoble (Gilles Namur, Adjoint au Maire de Grenoble) avec la participation de :

- Ville de Shillong (Inde)
- Ville de Sao Paulo (Brésil)

Introduction :

L'agroécologie est une façon d'envisager les systèmes de production agricoles en diminuant leur pression sur l'environnement et en préservant les ressources naturelles. En cela, c'est un enjeu de transition majeur qui concerne aussi les gouvernements locaux. Comment pratiquer une agriculture plus écologique ? A quelles problématiques l'agroécologie peut-elle aussi répondre ?

A Grenoble, on identifie comme enjeu **la transformation du système alimentaire afin de le rendre sobre, régénératif, juste, local et à même de satisfaire les besoins locaux**. La création du [PAiT](#) de la Grande région grenobloise (Projet Alimentaire Inter Territoriale) vise à renforcer l'approche intégrée de la transition du système alimentaire à l'échelle d'un territoire. Actuellement plusieurs projets sont en cours de développement à Grenoble :

- Le lancement prochain d'un projet de **SSA**,
- Des actions dans les **cantines collectives** (repas 100% bio et/ou local),
- La création de **fermes urbaines** : [La Ferme Mille Pousses](#), [Les jardins détaillés](#) (terrain sur la métropole), [Le Bar Radis](#) (sur toiture) et prochainement un nouveau terrain va être exploité par la coopérative de jardiniers [Pistyles](#).
- L'élaboration d'une **stratégie agricole urbaine**,
- L'expérimentation de **nouvelles pratiques agronomes** « low tech », fondées sur la nature,
- Des **actions pédagogiques** dans le sens de « l'urgence à agir ».



1. Témoignage de Sao Paulo, Brésil

- Sao Paulo est une des plus grandes villes mondiales avec 12 millions d'habitants et est en pleine expansion. Si l'image la plus véhiculée est celle d'une ville très artificialisée et densément peuplée, son agglomération compte près de 30% de zones rurales, possède d'importantes réserves d'eau et 50% de son territoire est végétalisé (majoritairement en zone péri-urbaine). La transition qui préoccupe la ville actuellement est celle des systèmes agricoles actuels vers l'écologie (sur faible surface, sans pesticide, moins intensive...).
- C'est pour aider à cette transition que la Ville a soutenu le développement de [UMAPAZ, Open University for Environment and Culture of Peace](#) qui a pour missions de sensibiliser et éduquer la population à l'environnement.
- Un des programmes de sensibilisation vise à encourager les citoyens à redécouvrir les zones rurales et les fermes péri-urbaines (gérées majoritairement par des communautés d'immigrés allemands et des communautés indigènes).
- Par ailleurs un accompagnement des fermiers est mis en place pour établir/renforcer les liens avec les filières collectives (cantines scolaires notamment) et les filières économiques privées dans le but de sécuriser les revenus des producteurs. Aussi des recommandations basées sur les concepts d'agroécologie sont dispensées aux producteurs. Des aides pour « services rendus à l'environnement » sont aussi mises en place sous la forme d'appels à projet.
- Sao Paulo s'est fixé pour objectif d'améliorer la qualité des repas servis à ses écoliers avec l'aide de nutritionnistes. Avec 2 millions de repas servis dans les écoles publiques, l'approvisionnement en circuit court et/ou bio est un fameux défi.
- Le développement et la promotion de l'écotourisme est également un moyen pour Sao Paulo d'attirer l'attention sur les enjeux de l'agroécologie.

- Prochainement, la ville va développer des jardins dans les écoles (*Greenhouse schools*) et développer un nouveau programme d'éducation à l'environnement avec UMAPAZ.

2. Témoignage de Shillong, Meghalaya, Inde

- Shillong est la capitale de Meghalaya, état du nord-est de l'Inde. Parfois appelé « l'Ecosse de l'Inde », cet état est l'endroit le plus humide du monde et compte une biodiversité luxuriante. Les communautés indigènes et traditionnelles sont les principales propriétaires des terres.
- Les impacts du changement climatique se font déjà ressentir sur ce territoire : détresse des agriculteur.rices, pression sur la sécurité alimentaire de la population, crises environnementales successives, climat imprévisible, forte érosion des sols (due aux lavages excessifs par les pluies) ...
- Pour répondre à ces enjeux, Maghalaya s'appuie sur des actions individuelles, collectives et publiques avec, au cœur de ses préoccupations, la sécurité financière et la vie digne de ses agriculteur.rices.
- Différentes solutions sont d'ores et déjà mise en œuvre :
 - o Plantation d'arbres,
 - o Optimisation de la rotation des cultures pour éviter une exposition directe du sol,
 - o Accompagnement et promotion de l'équilibre nutritionnel des enfants,
 - o Coordination globale des parcelles agricoles pour davantage de complémentarité des cultures.
- La transition vers le bio prend du temps et requiert un changement profond de la gestion des déchets organiques (principalement issus des animaux). La transition doit également s'opérer en collaboration avec les écoles d'agricultures qui forment les générations suivantes.
- La participation des communautés est encouragée pour sortir du modèle descendant et pour favoriser l'acceptation/adhésion de la population et ne pas trop brusquer les citoyen.nes.
- L'Inde est consciente qu'elle a « 10 ans de retard sur les pays occidentaux » et que les mouvements de consommation que nous avons connus arrivent seulement là-bas. La ministre présente se dit très frustrée de voir sa population foncer dans les pièges des *fast food* ou de la surconsommation tout en connaissant les conséquences désastreuses que cela a eu pour les pays occidentaux. Elle reste cependant pleine d'espoir quant à la possible vitesse de transition des villes. Cela s'observe à Grenoble au cœur de la Biennale que ça soit par les choix de mobilité, le mobilier, l'offre de repas...



V. Fishbowl « la force des réseaux des Villes en Transition »

Organisé par la Ville de Grenoble ; avec la participation de :

- Katia Bacher (remplaçant ?) - Conseillère municipale déléguée de la Ville de Grenoble aux Réseaux des villes en transition
- **Francesco Palmia** - Responsable Gouvernance et Innovations Sociales à ICLEI Europe
- **Jean-François Caron** - Président de la Fabrique des Transitions et Adjoint au maire de la Ville de Loos- en-Gohelle
- **Allen Coliban** - Président du "Romanian Network of Energy Cities" et Maire de la ville de Brasow
- **Sabine Martorel** - Cheffe de projet Pôle Territoires et Cohésion AFCCRE et CCRE
- **Eric Recoura** - Facilitateur et Directeur Ville Ouverte à la Ville de Grenoble

1. Quelle est votre définition d'un « réseau » ?

- Un lieu de représentation et d'expression politique,
- Un rassemblement autour d'un objectif commun et/ou d'enjeux partagés qu'ils soient de l'ordre de la problématique ou du rêve,
- Un espace d'exploration et d'expérimentation de possibles,
- Un espace d'échanges d'expériences et de connaissances,
- Un outil pour faire masse critique, pour éveiller les consciences, pour faire du plaidoyer,
- Un moyen de créer du lien plutôt que de rester des entités distinctes,

- Un outil pour définir des standards et faciliter la voie vers un objectif, pour partager des solutions répliquables,
- Les conditions de succès d'un réseau sont l'ouverture aux relations (« polyamour »), le partage de pratiques, d'outils, d'expériences... (« opensource ») et la curiosité (et l'humilité ?) d'apprendre

2. Est-ce que la multiplicité des réseaux est efficace ?

- Le plus souvent une concurrence s'établit entre des échelons différents (local-> global) mais cela rappelle d'autant plus la nécessité d'implication de ces différents niveaux d'action.
- La concurrence soulève le plus souvent des questions de pertinence, de culture et de représentativité des réseaux. Il y a un vrai enjeu de collaboration entre les réseaux pour être complémentaires.
- La multiplicité des réseaux s'explique aussi par le fait que les enjeux actuels et la manière de les gérer sont de plus en plus complexes et requièrent donc de nouveaux organes de réflexion et d'expérimentation, mobilisant de nouveaux.elles acteur.rices.
- L'appartenance à certains réseaux est davantage symbolique, par exemple les jumelages entre villes qui ne sont pas toujours comparables (Phoenix et Grenoble sont jumelés mais ont des réalités et des enjeux diamétralement différents).
- De nouveaux réseaux voient le jour et incluent les territoires en tant qu'acteur à part entière, exemple des PaiT.
- Parfois des réseaux s'adressent à des personnes différentes, exemple : des réseaux pour les agents villes (formations, échanges de pratiques) ou pour les élus.e.

3. Quel serait un exemple de projet qui s'est concrétisé grâce à un réseau ?

- A Brasov, l'appartenance au réseau Energy-cities (?) a permis d'orienter le plan stratégique pour la transition énergétique du pays.
- Pour la Fabrique des transitions, le réseau permet la mise en récit des parcours de transition.
- Lors du Congrès de préservation de la nature en 2021, le réseau a abouti à une déclaration commune.
- Pour les villes membres du réseau Energy-cities s'est surtout un moyen de savoir ce qu'il se passe ailleurs.
- Les collaborations entre réseaux sont également porteuses notamment en matière d'économie circulaire, d'énergie, d'habitat.
- Les réseaux de citoyen.nes sont très impactant aussi parce qu'ils permettent l'échange de vécus et d'expériences concrets, à l'image du projet [Droit à la Ville](#) et récemment droit à la ville des femmes.

VI. Biergarten « discussion franco-allemande autour des politiques alimentaires »

Organisé par Energy-cities.

Depuis 2013, TANDEM promeut l'échange entre villes françaises et allemandes autour des questions énergie et climat.

En France comme en Allemagne, les systèmes alimentaires actuels ne garantissent pas une alimentation saine et durable. Et pourtant, l'alimentation, par son aspect culturel, en fait un thème extrêmement compliqué à aborder, et d'autant plus entre français-es et allemand-es. Comment dépasser les clichés, et même se servir des différences culturelles pour avancer ensemble et améliorer nos systèmes alimentaires ?

Avec la participation de représentant-es de Grenoble et Essen (ville jumelée allemande de Grenoble).

1. Politiques alimentaires locales

Essen, Allemagne

Essen est une ville allemande qui fut l'une des places fortes de l'industrie du charbon et de la sidérurgie au 20ème siècle. Après avoir engagé des programmes de dépollution de ses cours d'eau et de création d'espaces verts, elle a été [élue capitale verte européenne](#) en 2017.

La ville d'Essen compte 590 000 habitant.es (5,1 millions dans sa métropole) et possède une forte densité de population.

Cette ville s'est fixé des objectifs très ambitieux pour atteindre la neutralité carbone (moins 40% en 2020) avec des actions fortes en matière de mobilité, de rénovation énergétique, de recyclage et d'alimentation.

En matière d'alimentation, des actions innovantes sont citées :

- L'instauration de repas bio local dans les cantines scolaires,
- L'organisation d'ateliers cuisine dans les écoles avec une ONG,
- Le management durable des événements de la Ville,
- Le soutien aux fermes bio et aux circuits courts,
- Le développement de potagers dans les écoles afin de couvrir une partie de la production des repas.

Grenoble, France

Grenoble participe activement au [PAiT](#) de la Grande région grenobloise (Projet Alimentaire Inter Territoriale) qui s'étend sur 3 départements (nb : sorte de CPA donc...). Cet organe regroupe des partenaires publics et des acteurs socio-professionnels et de la société civile et vise à améliorer la qualité de l'alimentation des citoyens. Le dispositif a été labélisé en 2020 et salué par l'ONU.

Grenoble s'est dotée récemment d'une stratégie alimentaire visant la transition vers des systèmes agricoles et alimentaires durables d'ici 2050. Cette stratégie tend à relier les initiatives existantes à l'échelle des cuisines scolaires, des services du protocole, des crèches, des maisons d'habitants...

Les axes d'actions doivent encore être délibérés mais couvrent les échelles locale et interterritoriale :

- Résilience et qualité de l’approvisionnement à l’échelle des Marché d’Interêt National (MIN), des marchés alimentaires, des fermes urbaines...,
- Optimisation de la production des repas des collectivités et gestion des surplus,
- Végétalisation de l’alimentation,
- Accessibilité de l’alimentation durable : expérimentation de la SSA d’ici fin 2023, création d’espaces nourriciers, prise en compte des normes de santé,
- Amélioration du bien-être au travail des agents de la ville -notamment au travers des repas,
- Mise en œuvre de la démocratie alimentaire : gouvernances partagées, constitution d’un comité local de l’alimentation.

2. Exemples de projets inspirants, innovants

Essen, Allemagne

Essen participe au projet européen [School Food 4 Change](#) (2020-2025) qui mobilise 18 villes européennes et vise à améliorer la qualité des lunchs de +/- 600 000 élèves. Ce projet intervient de manière transversale sur l’approvisionnement et les marchés publics, l’éducation, l’élaboration des repas avec des diététiciens/nutritionnistes...

Grenoble, France

Grenoble a annoncé **des repas 100% bio local dans les cantines** en 2014 (soit avant la loi [EGAlim, 2018](#)). Cet objectif ambitieux se décline en actions à divers niveaux :

- 11 000 repas quotidiens sont produits chaque jour par la municipalité (+/- 4 tonnes/jour) à destination des écoles, crèches, EHPAD, service de repas à domicile, agents ville, protocole... Les produits OAC sont fortement valorisés dans les menus ; on observe environ 67% d’AOC et 60% bio et/ou local. 3 menus sont déclinés sur la semaine (Vert pour le végété, Bleu pour le poisson et Rouge pour la viande) avec 2V/semaine.
- La transition des marchés publics est complexe. Par exemple le critère « local » est considéré comme discriminant. Un moyen mis en place pour contourner ce critère est d’inclure au cahier des charges l’organisation de visites pédagogiques sur le site de production. Les AOC sont également très règlementées par les normes sanitaires.
- Une tarification sociale est mise en place dans les cantines pour les ménages les plus démunis. La municipalité a injecté 600 000€ pour soutenir les ménages les plus pauvres et la classe moyenne en difficulté.
- Afin de réduire le gaspillage alimentaire des repas des collectivités, un maillage est en train d’être établi autour des écoles pour faciliter le don de surplus aux banques alimentaires et associations locales.
- Une expérimentation est en cours pour les repas servis à domicile aux personnes âgées afin de proposer des matériaux inertes (en verre ou inox). Ce dispositif a nécessité le renforcement d’agents pour expliquer la démarche aux bénéficiaires et cela a particulièrement été apprécié en termes de lien social.
- Au niveau du protocole, depuis 2015, les repas et le catering sont sans viande et avec une majorité de produits locaux.

3. Principaux obstacles rencontrés

Grenoble, France

En vue du prochain déploiement d'une expérimentation de la SSA, plusieurs difficultés et questionnements sont d'ores et déjà identifiés :

- L'absence de législation claire et d'offre d'assurances adaptées,
- La désignation et/ou la constitution d'une structure pour la gestion de la caisse commune,
- Le type de gouvernance (rôles des pouvoirs publics, des communautés locales...), d'autant plus si de l'argent public est injecté au projet.

Essen, Allemagne

La modification des marchés publics est laborieuse et nécessite une implication de toutes les parties prenantes. Les bonnes pratiques d'autres villes sont particulièrement inspirantes pour y parvenir.

4. Conclusion

Les échanges entre villes mettent en lumière une grande similarité dans les enjeux et les défis. C'est rassurant de voir qu'elles avancent dans une même direction et qu'elles sont réunies autour d'une même volonté politique. Les réalités sont évidemment différentes et tout n'est pas si facilement transposable. Le travail en réseau à l'échelle européenne est important et doit permettre de construire un plaidoyer fort.

A l'échelle des citoyen.nes, l'éducation et la pédagogie sont primordiales à tout âge. Il s'agit de reconnecter les citoyen.nes à leur alimentation, de leur rendre leur autonomie mais aussi de valoriser les compétences existantes et enrichies par la diversité sociale et culturelle. A l'échelle des villes, il est important d'inscrire la fonction alimentaire dans le paysage urbain. A l'échelle nationale, la question doit se poser d'inscrire le droit à l'alimentation dans la constitution.